

Conseil Municipal Ordinaire

Vendredi 10 mars 2023 à 19h00

L'an deux mille vingt-trois, le six mars à dix-neuf heures,
Vu le code général des collectivités territoriales, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle de la mairie sur convocation du maire qui leur a été adressée, conformément aux articles L. 2122-7 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de Ludovic MOURGUES, le maire.

Étaient présents :

M DEJEAN Christian, M DEJEAN Clément, Mme MARTIN Jacqueline, M MOURGUES Grégory, M MOURGUES Ludovic, Mme ROUX Estelle, Mme SALATHE Louise, Mme HERBSTER Annelise.

Absents excusés : M Caron Olivier et M RIERA Bruno

Absent :

Secrétaire de séance : Le secrétaire de séance désigné ce jour est Mme ROUX Estelle.

Le maire demande que les conseillers qui interviennent sur des sujets techniques donnent par écrit leurs interventions au secrétariat pour faciliter la rédaction du compte rendu.

Ordre du jour :

- 1°/Demande de subvention – extension du cimetière : mise à jour,
- 2°/ Avenir de la commune : point de situation,
- 3°/ Questions diverses

Vote du compte rendu du 09.12.2022 :

Le maire informe que les conseillers ont reçu le compte rendu du dernier conseil municipal, et demande à l'assemblée d'adopter ce compte rendu.

Le conseil municipal, adopte, à l'unanimité, le compte rendu du conseil municipal du 09.12.2022.

Voté à l'unanimité

Introduction

Diplôme Universitaire :

Elodie notre secrétaire de mairie a obtenu le Diplôme Universitaire de secrétaire de mairie (1^{er} année) ; diplôme coorganisé par le Centre de Gestion et l'Université (13 jours de cours sur 6 mois)

Visite de Christophe RIVENQ président d'Ales Agglomération :

Ce jour à 17h30, une réunion a eu lieu en mairie de Sainte Croix de Caderle entre les élus et Christophe RIVENQ. Des échanges informels sur les relations entre la commune et l'agglomération (notamment sur les compétences d'Ales Agglomération en lien avec la commune comme le ramassage des ordures ménagères, l'éclairage public, les chemins de randonnées, l'agriculture, les finances ...)

Elagage platane: Vu l'impossibilité de faire l'élagage par les élèves du Lycée d'enseignement général et technologique agricole Marie Durand de Rodilhan.
Une commande a été faite à l'entreprises SAS MSV (Thoiras) et ces travaux prévus en mars (n coordination avec l'employer communal

Dates prochaines réunions :

Commission finances vendredi 31 mars 19h30

Conseil municipal budget vendredi 14 avril (heure à définir)

Réunions :

Le 30 janvier : réunion sur la commune avec les services de l'Agglo pour le déploiement des nouveaux conteneurs :

- Les pins de Sainte Croix : 2 conteneurs jaune et bleu placés + un conteneur à cartons
- Les Mouzignels et La Gare : conteneur jaune remplacé + 1 conteneur bleu

Samedi 11 février : Assemblée générale de l'Association des Maires Ruraux du Gard à Cendras en présence des sénateurs et nombreux élus (environ 80) ainsi que de la Préfère du Gard. Le 1^{er} Adjoint de Sainte Croix était aussi présent.

Lundi 20 février : Réunion périodique avec les gendarmes.

Mardi 28 février : Petit déjeuner avec les pompiers ; ils ont fait part de leur inquiétude pour l'été.

Etat généraux de la santé (Ales Agglomération) :

Maire et élus invités. Dates prévisionnelles entre le 12 juin et octobre.

Etat des lieux réalisé, objectifs à définir

Rencontres interservices 15 juin au parc des expositions d'AA:

Présentation des services de l'agglomération a tous les élus invités

1°/Demande de subvention - Extension du cimetière : mise à jour

Le cimetière actuel situé sur la parcelle B117 devient trop petit. Ainsi un projet d'extension du cimetière est prévu sur la parcelle B115 en contrebas du cimetière existant.

Un avant-projet a été lancé en 2007 par le bureau d'études GAXIEU d'Alès (Document fourni).

Il n'a pas été suivi de réalisation du fait du montant des travaux jugé trop important à l'époque.

La mairie souhaite relancer ce dossier et déposer une demande de subvention au Contrat territorial 2022. Les délais étant assez restreint, une analyse et une actualisation de l'avant-projet pourrait être réalisée afin de monter le dossier de demande de subvention pour fin septembre.

La réalisation d'une fiche Conseil complémentaire pourrait être proposée plus tard.

Vu l'adhésion à l'ATD et la rencontre de Mr le Maire et Mme Douriez le 7 mai 2021 pour présenter les futurs dossiers de travaux (compte rendu de cette réunion distribué ce jour)

Vu l'importance de la réalisation de l'extension du cimetière (choisi avec un critère d'urgence).

Vu la délibération 12.2021 du 10.09.2021 (*demande de subvention annulée pour ces travaux*).

Vu la délibération 17.2022 du 07.11.2022 (*demande de subvention annulée et remplacée par celle-ci*).

Vu la visite sur site du terrain le 10.03.2023

Pour minimiser le cout, nous asseyons de réaliser ce dossier sans l'aide d'un BET (*donc sans ingénierie*).

L'étude de l'ATD nous a permis de cibler certaines orientations (*valider la zone du projet*) tout en restant cohérent avec le site proche de la chapelle du 12^{ème} siècle.

Nous avons réalisé une esquisse plus précise du projet (*plan avec cotation et indications suivant l'étude faite en 2014 par un BET et l'esquisse du CAUE*).

Un entrepreneur local nous a chiffré ce dossier (*pour être au plus proche de la réalité du cout*).

Nous devons ajouter le cout d'un géomètre (*car ce terrain doit être borné avant travaux*).

En découle l'autorisation de déposer des demandes de subvention au sujet des travaux cités précédemment.

La commande de ces travaux sera faite par une autre délibération une fois les subventions attribuées.

Vu la demande de la préfecture en date du 14 février 2023 souhaitant une délibération explicite mentionnant :

- Le montant des travaux
- Un plan de financement
- Le calendrier prévisionnel des travaux.

Montant des travaux :

Nom entreprise	Montants HT	Montants TTC
David BRUN	50 300.00€	60 360.00€
Thierry GAZAN	1 423.92€	1 708.70€
MUNIER	10 038.48€	12 046.18€
TOTAL	61 762.40€	74 114.88€

Plan de financement :

Organisme	Part subvention	Montants subventions HT
Préfecture (DETR)	40%	24 705.00€
Département	25%	15 441.00€
Mairie (autofinancement)	35%	21 616.40€
TOTAL		61 762.40€

Calendrier prévisionnel des travaux :

Date prévisionnelle de signature du marché ou des devis	Mai 2023
Date prévisionnelle du début des travaux	Juin 2023
Date prévisionnelle de fin de l'opération	Fin 2023

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité d'autoriser monsieur le maire, à déposer des demandes de subvention et signer tous les documents nécessaires à cette demande.

Cette délibération n'engage aucuns travaux.

2°/ Avenir de la commune : point de situation

Monsieur le maire fait un rappel des réunions

Vu la réunion du vendredi 28 mai 2021,

Vu la réunion du vendredi 9 décembre 2022,

Vu la réunion du vendredi 17 février 2023,

Pour rappel : problématiques existantes (réunion du vendredi 28 mai 2021)

Urbanisme, habitat, tranquillité

Points négatifs : limité le vieillissement, « vivre ensemble »

Je vous propose une réflexion :

Quel projet ou dossier imaginez vous pour le prochain mandat ?

3°/Questions diverses

Annelise et Clément : satisfaits de cette journée (visite cimetièrre à 16h30, rencontre avec le Président d'Alès Agglomération à 17h30).

La séance est levée à 20h40.

